

N° 84
décembre 2020

MORVI'LIGHT Vite lu, vite su !

Adresse mail de la Mairie : contact@morvillars.fr

Téléphone : 03 84 27 80 36



AGENDA DE DECEMBRE 2020

| | |
|--|---|
| Samedi 5 décembre | Spectacle de Noël : ANNULÉ |
| Lundi 14 décembre | Thé dansant des aînés : ANNULÉ |
| Du mardi 15 au vendredi 18 décembre | Remise des colis de Noël aux aînés : salle du conseil municipal en mairie de 9h à 12h et de 14h à 17h, une personne à la fois, masque obligatoire |
| Samedi 26 décembre et Samedi 2 janvier | FERMETURE DE LA MAIRIE |
| Janvier 2021 | Vœux du Maire : ANNULÉS |
| Mercredi 6 janvier 2021 | Galette Remise des cadeaux aux nouveau-nés 2020 |

GALETTES DES ROIS

L'association « la clef des champs » propose des galettes des rois au profit des actions pédagogiques des élèves de l'école primaire.

Si vous n'êtes pas parents d'enfants scolarisés à l'école du Grand Chêne, et que vous êtes intéressés par l'achat de ces galettes, vous avez la possibilité de venir chercher un bon de commande en mairie à partir du mercredi 2 décembre. Il sera à remettre dans la **boîte aux lettres de l'école** avant le vendredi 18 décembre dernier délai.



Pour récupérer vos galettes : mercredi 6 janvier 2021 de 17h à 18h30 dans le hall de la mairie.

REMISE DE CADEAUX AUX NOUVEAU-NÉS

La municipalité offre aux enfants nés en 2020 le cadeau de naissance de la commune. La remise ne pouvant avoir lieu lors des vœux, la date est fixée



COMPTEUR LINKY

Suite aux interrogations des habitants nous joignons à cet exemplaire la copie de la délibération du Conseil Municipal vous permettant de vous positionner par rapport à l'installation de ce compteur.

Horaires d'accueil de la Mairie et de l'Agence Postale Communale



LUNDI : 14h à 17h

MARDI : 9h à 12h - 14h à 17h

MERCREDI : 9h à 12h

JEUDI : 9h à 12h - 14h à 17h

VENDREDI : 9h à 12h - 14h à 17h

SAMEDI : 9h à 11h



La mairie sera fermée les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.



Café du Cheval Blanc chez Val & Gibus
4 rue C. Kœhler de G. alle 90120 W Morvillars

Voire p'tit bistrot continue son service de vente à emporter tous les vendredis, samedis & dimanches soirs de 18h à 20h30

LES BONS P'TITS PLATS DU WEEK À EMPORTER (*) : 11,50€

(*) Nos p'tits plats peuvent varier en fonction du marché car nos fournisseurs ne sont pas toujours approvisionnés, une mise à jour hebdomadaire sera fait sur le site Facebook du Café du Cheval Blanc et vous pouvez également nous contacter par tél. Merci à l'avance de votre compréhension.

- N Week du 4 au 6/12 : POT AU FEU À L'ANCIENNE
- N Week du 11 au 13/12 : CHOUROUTE
- N Week du 18 au 20/12 : BOUCHÉE À LA REINE & RIZ OU SPAETZLE
- N Week du 8 au 10/01 : FRITURE DE CARPE + SALADE + FRITES
- N Week du 15 au 17/01 : LAPIN AU VIN BLANC & PÂTES D'ALSACE

(*) si emballages réutilisables à nous rapporter rapidement et propre = 1€ de remboursé

Réservation de vos p'tits plats à emporter du lundi au dimanche non stop :

SMS 07 88 42 98 58

facebook

Afin d'égayer et de faciliter vos dîners de Noël et du réveillon, nous vous proposons 2 menus complets (entrée, plat, dessert & une petite surprise à boire) à 22,50€. L'entrée et le dessert seront dans des contenants jetables « jolis » afin que votre table de fête soit belle, le plat sera à réchauffer dans son emballage au four ou au micro-onde. Sur réservation uniquement et au plus tard le lundi qui précède. Retrait des commandes le jeudi de 17h30 à 19h maximum.

Jeu 24 décembre 2020 :

MENU DE NOËL

M Cocktail de crevettes en timbale

M Pintade au marrons & petits légumes

Jeu 31 décembre 2020 :

MENU DE RÉVEILLON

M Verrine de coquille St Jacques

M Goulash de Cerf & petits légumes

Et toujours vos points & de réduction de 0,50€ / tranche de 10€



Comme cette année il n'y aura pas

de Marché de Noël !

L'Eurl Vain Café du Cheval Blanc à Morvillars met en location la salle de son BAR en tant que boutique éphémère dès le 28/11/2020 jusqu'à la levée de l'interdiction aux Cafés-Restaurants d'ouvrir et d'exercer leurs activités dans leurs locaux. La surface commerciale de 30 m² (la partie bar étant complètement occultée bien sûr) peut être divisible par 3 au maximum. Le loyer (toutes charges comprises, eau, électricité, chauffage, connexion internet) sera très modéré car ce n'est pas dans le but de s'enrichir mais juste de couvrir quelques frais fixes. Un bail précaire sera établi avec le (les) candidat(s) soit à la semaine, soit au mois, voir même au week-end. Les jours d'ouvertures et les horaires seront libérés. Ce bail deviendra bien sûr caduque (dès lors que les mesures gouvernementales interdiraient à nouveau les commerces non essentiels d'accueillir du public et il n'y aura aucune retenue financière ni d'un côté ni de l'autre). Les locataires pourront disposer des commodités et même de la cuisine pour se réchauffer leur repas. Sont exclues toutes les activités liées à l'alimentation et à la boisson (non concurrence oblige, ils y en a déjà plusieurs sur le village, plats et boissons à emporter, épicerie, et marché de producteurs alimentaires locaux, boulangerie).

Contact :

VALÉRIE HAUMESSER

07 88 42 98 58

P'tite 'BOUTIK' Éphémère

NOËL 2020 / SOLDES 2021



du 30/11 au 6/12/2020 :
accès à main & portefeuilles
DAVID JONES
de 14h à 19h
MUTINE - MME SPARAVANTI PAQUERETTE



du 30/11 au 6/12/2020 :
chemins de table bijoux fantaisies
décorations de Noël ...
de 14h à 19h
LA CAVERNE DE MIMI - BADEVEL



du 7/12 au 13/12/2020 :
publication artisanale créations originales & uniques
Dijon, Sac, Décor, ...
Dea Hill Créations
PASCAL DESFORGES - MORVILLARS

La crise sanitaire n'aura pas raison de la « magie de Noël » à Morvillars !

Maintenir l'esprit de Noël :

Noël, c'est un moment que nous attendons tous, petits et grands ! Pour palier la morosité ambiante, nous avons décidé pour la 1^{ère} fois de mettre en lumière les endroits stratégiques du village afin d'apporter de la chaleur dans vos cœurs.



Les illuminations pour faire briller nos yeux :

Dans le contexte sanitaire actuel, nous souhaitons ainsi, autour de l'ambiance de Noël, des valeurs de solidarité, d'unité et de générosité, faire appel à votre créativité en vous proposant de publier vos photos en lien avec les illuminations de ce Noël 2020 à Morvillars, sur une page Facebook spécialement créée à cet effet :

<https://www.facebook.com/morvillarsenlumieres/>

ou taper Morvillars en lumière dans le moteur de recherche de Facebook

Vous pourrez ainsi valoriser sous un autre angle le patrimoine du village avec des vues du clocher de l'église, de la Place du Marché ou encore de l'école du Grand Chêne dernièrement rénovée.

Les plus aguerris pourront mettre en boîte la perspective linéaire des guirlandes sur les 2 ponts.



Sans oublier bien-sûr, le magnifique Père Noël et sa boîte aux lettres dans laquelle les enfants pourront déposer leurs lettres qui seront transmises directement aux lutins mais également y déposer des dessins de leur création.

Concours photos et dessins :

Les 3 plus belles photos publiées sur la page FB et les 3 plus beaux dessins d'enfants déposés dans la boîte aux lettres donneront lieu à la remise de cadeaux.

En cette période incertaine, nous vous encourageons également à décorer ou éclairer, vos façades. Ce serait une façon de retrouver cette magie de Noël, sans installations forcément énergivores comme nous l'avons fait d'ailleurs pour la commune avec des illuminations 100% LED.



Nous espérons ainsi que ces illuminations puissent vous apporter des sourires, de la joie, des moments d'émerveillements, de convivialité et de partage dont nous avons tous besoin pour ce Noël 2020 !!

JOYEUX NOËL À TOUS !



Amis promeneurs,

Voici les dispositions relatives à la chasse :

⇒ période : du 13/09/2020 au 28/02/2021

Du samedi au lundi et jours fériés

⇒ Horaires : de 8h00 le matin jusqu'au soir

⇒ Zone de chasse forêt communale et secteur du Gris Pourceau

Des pancartes seront disposées par l'Association des Chasseurs.



Pour la sécurité de tous, restez sur les chemins forestiers et tenez vos chiens en laisse.

LA SNCF ÉCOCITOYENNE

Du 23 novembre au 23 décembre 2020, SNCF Réseau organise une concertation pour élaborer sa charte d'engagements relative à la protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytosanitaires.

En effet, dans le cadre de ses opérations de maîtrise de la végétation pour l'entretien du réseau ferré national, SNCF Réseau est concernée par le décret d'application de l'article 83 de la loi Egalim, du 27 décembre 2019, qui prévoit que l'utilisation des produits phytosanitaires à proximité des zones d'habitations soit encadrée par des chartes d'engagements, élaborées de manière concertée.

SNCF Réseau a formulé des propositions d'engagements sur lesquels tout citoyen riverain du réseau ferré national est invité à donner son avis, du 23 novembre au 23 décembre, à l'adresse : www.sncf-reseau.com/fr/riverains-info-phyto-vegetation.

A l'issue de cette seconde étape, une charte finalisée sera établie par SNCF Réseau et proposée à l'approbation des préfets de département comme le prévoit le législateur.

25 NOVEMBRE : JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE A L'ÉGARD DES FEMMES

La commune vous rappelle les contacts utiles :

Pour les urgences (danger immédiat)

- le 17 (France) ou le 112 (valable dans toute l'Union européenne)
- le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence souhaitant solliciter l'intervention des services de secours,

Ligne d'écoute et d'orientation



Le 3919 Violence Femmes Info est un numéro national qui informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Les grandes associations nationales luttant contre les violences faites aux femmes assurent ce service.

Pour signaler des violences en ligne :



Sur le site arretonslesviolences.gouv.fr vous pourrez entrer directement en contact, par écrit, avec un policier ou un gendarme spécialement formés afin de dialoguer, bénéficier de conseils et signaler des faits dont vous êtes victime ou témoin.

